



Assemblée Générale du dimanche 24 mai 2015 à Pournoy la Grasse (Moselle)

Compte rendu de réunion

Ouverture de séance 18h15

Communes présentes :

Prunay en Yvelines, Cervione (Prunete), Pruniers en Sologne, Pournoy la Chétive, Prunay le Gillon, Prunay-sur-Essonne et Pournoy la Grasse.

Invités d'honneur:

Jean Marie Bisson, Adrien Tresson, Guy Cappé.

Etaient également présents des adjoints et conseillers municipaux de ces différentes communes.

Marc Antoine Nicolaï, maire de Cervione, ouvre la séance en remerciant les personnes présentes à cette nouvelle rencontre. Il remercie la commune de Pournoy la Grasse qui en l'absence du Maire, Mr Palmieri est représentée par Mme Nicolas-Lorrain, 1ère adjointe. Il remercie également les Conseillers Municipaux présents pour leur implication dans la réussite de ce W.E.

Rapport financier :

En l'absence du trésorier, la secrétaire présente les comptes arrêtés au 16 avril 2015 que Jean Paul Tissier lui a transmis.

ancien solde au 6 juin 2014	587€79
frais de tenue de compte	-24€20
versements de cotisations de 5 communes	+150€
nouveau solde au 16 avril 2015	713€59

Un chèque de 30€, représentant la cotisation de Pruniers n'a pas encore été encaissé. Trois communes n'auraient pas encore versé la leur: Prunay sur Essonne, Cervione (Corinne Piacenti fera parvenir un chèque au trésorier) et Pruno.

Le bilan financier est accepté à l'unanimité.

Bilan moral :

La commune de Pruniers en Sologne a reçu en juillet 2014, 16 ados lorrains issus des communes qui forment le syndicat scolaire dont Pournoy la Grasse fait partie. Un programme dense en activité avait été mis en place par la municipalité qui avait pris en charge l'hébergement et la restauration de ce groupe de jeunes. Marie Line Humbert, présidente du Syndicat Scolaire remercie Joseph Martinez pour son implication dans la réussite de ce projet.

Le conseil municipal de Pournoy la Chétive s'est prononcé le 16 mai 2015 à l'unanimité pour le retrait de la commune de l'Amicale. L'assemblée regrette cette décision.

Brigitte Nicolas Lorrain fait lecture du discours préparé par Serge Palmieri. Les propos de celui-ci heurtent quelques personnes du comité.

Jackie Ferré demande à ce que la délibération de Pournoy la Chétive et le courrier de Serge Palmieri soient transmis à la secrétaire de l'amicale afin de les insérer dans le classeur administratif de l'amicale.

Il fait également remarquer que nos rencontres, tout en impactant le budget communal, créent en même temps une économie parallèle par la location de chambre d'hôtes et de gîtes, par des nuitées d'hôtels, par des achats de produits régionaux et par du travail donné aux traiteurs locaux.

Le Président de l'Amicale émet le souhait de voir cette amicale restée comme elle a été créée : conviviale, "sans prise de tête".

Le Président d'Honneur, Jean Marie Bisson rappelle qu'en 2001, la décision de créer cette amicale avait été prise lors de la traditionnelle foire au boudin. La 1^{ère} AG avait eu lieu à Prunay sur Essonne, en 2002, lors de la fête du village afin que notre rassemblement n'affecte pas le budget communal démesurément. Au fil des années, ce principe n'a pas perduré et quelques communes ne se sentent plus capables de supporter financièrement l'organisation d'une A.G. Nos rencontres doivent restées axées sur l'échange convivial.

Un manque d'information peut faire penser qu'aucune action n'est menée entre communes, il faut absolument mettre le site à jour et le faire vivre par des envois de photos, de textes... Personne au tour de la table n'a les compétences et le temps pour le gérer. Jackie Ferré va demander de l'aide à quelqu'un de sa commune.

Deux propositions :

- de Corinne Piacenti : organiser une réunion proche d'une commune non adhérente afin de se faire connaître. L'hébergement pourrait se faire en camping, hôtel ou en centre vacances.
- de Patrick Pages : faire un courrier aux maires des communes non-adhérentes afin de leur remettre une médaille des Pruniers de France au moment du salon des Maires.

Un changement de statuts est proposé pour permettre aux habitants de communes qui se sont retirées de l'Amicale, d'adhérer individuellement. Un nouveau texte est présenté et adopté à l'unanimité : l'amicale sera donc composée d'un Président d'honneur (Pierre Louis Nicolaï, voté en A.G. juin 2014), de membres d'honneur (les anciens maires des communes adhérentes – A.G. juin 2014), de membres de droit (les délégués des communes adhérentes) et de membres associés.

Les cotisations à l'Amicale:

- les membres d'honneur : 15€ par an
- les membres de droit : 15€ par an par commune
- les membres associés : 15€ par an
- participation de 50€ par personne à verser à la commune qui organise l'A.G.

Election du nouveau président :

De coutume, la présidence tournante est assurée par le maire de la commune qui organise l'A.G. Serge Palmieri et Brigitte Nicolas-Lorrain de Purnoy la Grasse refusant le poste, Marc Antoine Nicolaï accepte de le garder si personne ne veut l'assumer.

La commune de Prunay en Yvelines organisera, en 2016, une fête pour ses 10 ans de jumelage avec une commune de Bavière. Jean Pierre Malardeau pose une option pour organiser notre AG cette même année et il donne son accord pour occuper la présidence de l'Amicale avec une année d'avance. L'assemblée accepte à l'unanimité.

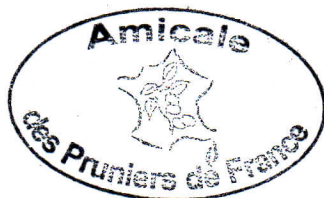
Pruniers en Sologne propose une organisation en 2017 au moment de Pruniers en fête. Prunay le Gillon en 2018.

La secrétaire et le trésorier sont reconduits dans leur fonction.

Rappel de l'adresse du site : <http://pruniersdefrance.voila.net>

La séance est levée après la traditionnelle remise de cadeaux par les communes à 19h45.

La Secrétaire,
Marie Line HUMBERT



Le Président,
Jean Pierre MALARDEAU

